



Cégep
André-Laurendeau



Cégep

ANDRÉ-

LAURENDEAU

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Table

DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
DÉCLARATIONS	4
Déclaration sur la fiabilité des données	4
Déclaration de conformité au regard du code d'éthique et de déontologie	4
Déclaration de conformité à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs	4
Bilan de l'ensemble des activités réalisées en soutien à la réussite scolaire des étudiants en situation de handicap et des étudiants ayant des besoins particuliers	4
INTRODUCTION	5
FAITS SAILLANTS 2019-2020	6
PRÉSENTATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU	8
Mission, vision et valeurs	8
Le plan stratégique 2015-2020	10
RÉSULTATS AU REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020	12
Orientation 1 : Favoriser la réussite éducative en privilégiant la concertation et la coordination de nos actions	12
Orientation 2 : Revoir et adapter notre offre de formation afin de répondre à la diversité des besoins	13
Orientation 3 : Mettre à profit les ressources de l'organisation au service de la mission	14
NOS ÉTUDIANTS	20
Effectifs scolaires	20
Diplomation	21
NOS EMPLOYÉS	22
LES ORGANISMES APPARENTÉS	24
Le Bureau des affaires internationales (BAI)	24
Le Bureau de recherche et d'innovation (bRI)	24
La Fondation	25
L'institut d'innovation en logistique de Montréal	26
Optech	26
Le Théâtre Desjardins	27
ÉTATS FINANCIERS	28
ANNEXES	29
Annexe 1 : Les instances	29
Annexe 2 : Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices	31



Photo de gauche à droite : M. Claude Roy et M. Gabriel Pelletier

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le ministre,

Au nom de tout le personnel, nous avons le plaisir de vous déposer le rapport annuel 2018 -2019 du Cégep André-Laurendeau. Le présent rapport rend compte des activités accomplies par le personnel du Cégep au cours de cette année en conformité avec la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Il fait état de la performance du Cégep en présentant les résultats obtenus au regard des objectifs du plan stratégique 2015 -2020 ainsi que des données relatives à l'effectif étudiant et aux ressources humaines ainsi qu'aux résultats financiers pour l'exercice 2018 -2019.

Claude Roy
Le directeur général

Gabriel Pelletier
Le président du conseil
d'administration

DÉCLARATIONS

DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats et les données du rapport annuel 2019-2020 du Cégep André-Laurendeau :

- décrivent fidèlement la mission, la vision, les valeurs et le projet éducatif du Cégep André-Laurendeau ;
- présentent les orientations et les objectifs du plan stratégique 2015-2020 ;
- rendent compte des résultats obtenus au regard du plan stratégique.

Nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport annuel sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2020.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU REGARD DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Au regard de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (article 3.0.4, 3^e alinéa), aucun cas n'a été traité en lien avec ce code.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ À LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Le niveau d'effectif pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 n'excède pas la cible établit par le ministère le 31 juillet 2020, conformément à l'article 38 de la loi.

Au cours de l'année 2019-2020, le Cégep André-Laurendeau a eu recours à 11 contrats de service de plus de 25 000 \$ pour un montant total de 822 272 \$ avant taxes.

BILAN DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET DES ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES

1 Soutien dans le développement de stratégies d'apprentissage adaptées à la limitation

Ateliers de groupes et rencontres individuelles en présence et en virtuel

Apprentissage, application ou consolidation des :

- stratégies d'organisation, planification;
- stratégies de gestion du temps;
- stratégies de gestion du stress et de l'anxiété;
- stratégies de passation d'examens;
- stratégies de travail d'équipe;
- stratégies de lecture;
- stratégies d'écriture;
- stratégies d'autocorrection;
- stratégies de résolution de problèmes.

2 Soutien à l'apprentissage de logiciels intégrant les fonctions d'aide requises et au matériel adapté

Ateliers de groupes et rencontres individuelles en présence et en virtuel

Apprentissage, application, consolidation et enseignement des diverses fonctions des logiciels spécialisés :

- révision-correction, prédiction phonologique, révision et analyse linguistique, rétroaction vocale, utilisation des dictionnaires et de la grammaire.

3 Soutien pour des situations complexes et intenses et suivi individualisé

Suivi individualisé selon les trois sphères suivantes :

- développer de saines habitudes scolaires;
- développer des habiletés personnelles et sociales/ dimension personnelle;
- développer des habiletés personnelles et sociales/ dimension sociale.



Claude Roy
Le directeur général



Gabriel Pelletier
Le président du conseil d'administration

INTRODUCTION

Conformément à la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chapitre C-29), le rapport annuel 2019-2020 du Cégep André-Laurendeau dresse le bilan des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans son plan stratégique. Il couvre l'exercice financier qui se termine le 30 juin 2020.

À la suite du récapitulatif des faits saillants de l'année écoulée, le Cégep sera présenté à travers sa mission, ses valeurs et son plan stratégique 2015 - 2020.

Ce dernier servira de fil conducteur afin de présenter les actions réalisées, déclinées selon les trois orientations du plan stratégique :

1

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN PRIVILÉGIANT LA CONCERTATION ET LA COORDINATION DE NOS ACTIONS

2

REVOIR ET ADAPTER NOTRE OFFRE DE FORMATION AFIN DE RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS

3

METTRE À PROFIT LES RESSOURCES DE L'ORGANISATION AU SERVICE DE LA MISSION

Par la suite, nous dresserons le portrait de la population étudiante et des employés du Cégep. Enfin, nous verrons les réalisations des organismes apparentés du Cégep durant l'année écoulée et aborderons les états financiers.

FAITS saillants 2019-2020

L'INSTITUT D'INNOVATION EN LOGISTIQUE DU QUÉBEC REDÉFINIT SON IDENTITÉ ET DEVIENT INNOVLOG

18 JUIN 2020

Dans une optique de redéfinition de son identité pour mieux servir ses clients ainsi que ses partenaires, l'Institut d'innovation en logistique du Québec (IILQ), centre collégial de transfert de technologies (CCTT) affilié au Cégep André-Laurendeau, lance sa nouvelle identité intitulée «InnovLOG». Celle-ci viendra consolider l'offre de service ainsi que la mission et les valeurs organisationnelles du centre de recherche. Combinaison des mots «Innovation» et «Logistique», la nouvelle identité vient consolider les champs d'expertise de l'Institut.



UNE CÉRÉMONIE DE FIN D'ÉTUDES HORS DE L'ORDINAIRE AU CÉGEP ANDRÉ- LAURENDEAU

17 JUIN 2020

280 finissants des programmes préuniversitaires, techniques et de la Formation continue ont participé à une 6^e édition de la Cérémonie de fin d'études tout à fait spéciale dans le contexte de la COVID-19. Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, les finissants étaient invités à venir chercher leur mortier, leur certificat de fin d'études et une surprise chocolatée dans une formule «commande à l'auto». Le parcours en voiture, parsemé de phrases d'encouragement, comportait trois étapes. Au premier arrêt, le finissant a eu droit à une vidéo de félicitations de la part d'un enseignant de son programme d'études. Par la suite, ce fut au tour de la direction de souligner cette réussite. Et enfin, une photographe professionnelle a immortalisé chaque finissant, le mortier sur la tête et les yeux emplis de fierté.



TECHNOLOGIE DU GÉNIE PHYSIQUE : UN STAGE AU PÉROU

27 FÉVRIER 2020

Cinq étudiants en *Technologie du génie physique* ont réalisé un projet de recherche scientifique afin d'observer et surveiller les variations climatiques affectant la fonte des glaciers de haute altitude dans la cordillère des Andes au Pérou. En décembre 2019, les étudiants ont fabriqué et installé quatre stations météorologiques autonomes sur un glacier. Les données recueillies seront transmises à une équipe de glaciologues de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).



ANDREW VARIN S'ILLUSTRE UNE FOIS DE PLUS À CÉGÉPS EN SPECTACLE

4 MAI 2020

Andrew Varin, étudiant en Sciences de la nature, a reçu plusieurs distinctions à Cégeps en spectacle. Il a remporté deux des huit prix régionaux, dont le *Prix Camp chanson Québécois de Petite-Vallée en collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)* et le *Prix accès direct en audition du concours du Festival international de la chanson de Granby*. Il a également remporté le 1^{er} prix accompagné d'une bourse de 200\$ offerte par la COOP lors de la finale locale.





UN ÉTUDIANT AU FESTIVAL EURÉKA!

JUIN 2019

Julien Hébert-Doutreloux, étudiant en Sciences de la nature, a animé un kiosque au Festival Euréka où il a présenté son projet réalisé dans ses cours de physique. Il a fait des démonstrations d'un moteur actionné par la vapeur qu'il a confectionné : un moteur Stirling de type alpha. Nous sommes très fiers de la réussite de son projet et surtout de la chance qu'il a eu de pouvoir partager sa passion scientifique.

ANNE-MARIE PAQUETTE DEVIENT RÉDACTRICE EN CHEF DE LA REVUE PÉDAGOGIE COLLÉGIALE

17 JUIN 2020

Madame Anne-Marie Paquette a été nommée à titre de rédactrice en chef de la Revue Pédagogie collégiale par le conseil d'administration de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC). Le Cégep André-Laurendeau est fier que l'une de ses enseignantes contribue à la mission de l'AQPC. Anne-Marie est reconnue pour son sens de l'implication et de l'engagement, aussi bien auprès de ses étudiants que dans les différents comités pédagogiques auxquels elle participe. Sa vision novatrice de l'enseignement et son expérience dans le monde des communications feront d'elle une rédactrice en chef hors pair pour la revue que nous lisons toujours avec intérêt.



DEUX ENSEIGNANTS SE FONT REMARQUER PAR LES MÉDIAS

23 AVRIL 2020

David Beaulieu et Christian Thériault se sont fait remarquer par les médias pour avoir développé un prototype d'instrument de mesure permettant de visualiser la distance entre des objets. Cette technologie, basée sur l'intelligence artificielle, permet aux passants filmés de constater la distance entre les individus. Le Cégep est fier de voir ce projet recevoir toute la visibilité qu'il mérite. Il est important de souligner la rapidité à laquelle ces deux enseignants ont réagi pour développer leur prototype dès le début de la pandémie de la COVID-19.

REDA HAMZA REÇOIT LA MENTION D'HONNEUR DE L'AQPC

9 SEPTEMBRE 2019

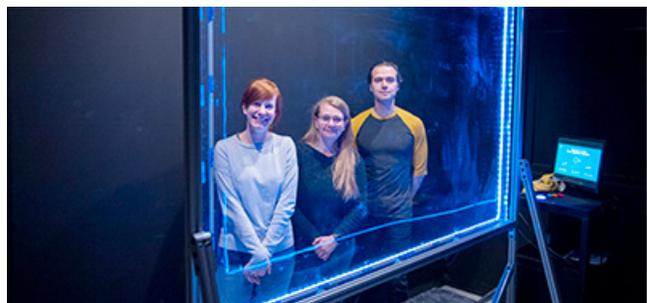
L'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) a décerné une mention d'honneur à Reda Hamza, enseignant en *Techniques de l'informatique*, lors de son colloque annuel qui s'est déroulé du 5 au 7 juin 2019 à Rimouski.



UN TABLEAU LUMINEUX AVEC STUDIO (LIGHTBOARD) POUR L'ENSEIGNEMENT

FÉVRIER 2020

Le Cégep André-Laurendeau a mis en place un local muni d'un tableau lumineux avec studio (Lightboard) consacré à l'enseignement. Cette technologie permet aux enseignants de se filmer à travers une vitre sur laquelle il est possible d'écrire, de dessiner et de schématiser. L'utilisation du tableau lumineux avec studio (Lightboard) est pertinente dans le cadre d'utilisation de stratégies d'enseignement proposant aux étudiants des contenus vidéographiques préparatoires à visionner avant d'assister à un cours. Cette stratégie est connue sous le nom de «classe inversée».



PRÉSENTATION

DU CÉGEP *André-Laurendeau*

MISSION, VISION, VALEURS ET PROJETS ÉDUCATIFS

MISSION

Contribuer à la formation d'une personne qualifiée, responsable et engagée tout en participant activement à la vie de la communauté.

VISION

Être reconnu pour notre engagement envers l'étudiant, pour l'excellence et la rigueur de nos formations et pour la richesse et l'ouverture de notre milieu.

VALEURS

DÉTERMINATION, PERSÉVÉRANCE ET RESPECT

Une attitude guidée par une ténacité et une volonté démontrées par des actions constantes, des relations orientées par l'écoute et la tolérance aux différences ainsi que la valorisation d'échanges courtois témoignant ainsi de l'importance et de la valeur de toutes les personnes.

PASSION, ENGAGEMENT ET FIERTÉ

Une attitude de collaboration de l'ensemble des membres de l'organisation pour l'accomplissement de la mission et des orientations par des efforts soutenus, le partage des compétences et la responsabilisation dans les actions et décisions.

ESPRIT D'ÉQUIPE

Une convergence des efforts individuels et collectifs assurée par la collaboration, la coresponsabilité et l'entraide entre les différentes équipes au sein du Cégep, ayant comme impact d'améliorer la qualité de vie de toute la communauté.

INNOVATION ET OUVERTURE

Une attitude ouverte sur le monde, entrepreneuriale, créative et inspirée face aux défis, et une collaboration avec nos partenaires donnant accès aux besoins du marché et provoquant l'adaptation à l'évolution des besoins de la clientèle.

PLAISIR AU TRAVAIL

Un bien-être, une qualité de vie et des relations harmonieuses au cœur des préoccupations.

PROJETS ÉDUCATIFS

Le Cégep André-Laurendeau offre à ses étudiants un enseignement guidé par un projet éducatif global qui permet aux jeunes et aux adultes de développer une conscience, des qualités et des habiletés individuelles qui faciliteront leur évolution dans la société.

LE PROJET ÉDUCATIF s'appuie sur la conviction que l'étudiant est le premier maître d'œuvre de sa réussite. Quatre axes en constituent les points de repère pour l'intervention de chaque éducateur afin de créer un espace relationnel favorisant le développement de l'étudiant pour contribuer à ce qu'il devienne :

- une personne autonome et équilibrée ayant le sens des responsabilités;
- une personne ouverte à la diversité, à une solidarité éclairée et capable d'un engagement;
- une personne respectueuse, épanouie, sensible à l'environnement et ayant le souci des autres et de leurs différences;
- une personne rigoureuse, intellectuellement honnête, créative et capable de trouver des solutions dans un contexte de travail en équipe.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

CIBLES

Orientation 1 Favoriser la réussite éducative en privilégiant la concertation et la coordination de nos actions

Soutenir l'apprentissage de tous les étudiants

Augmenter le taux d'enseignants de première session qui implantent une pédagogie de première session qui vise à faciliter l'adaptation aux études collégiales.

Augmenter le taux d'enseignants de première session et de professionnels qui participent au suivi institutionnel.

Augmenter le nombre de programmes qui réalisent des activités mettant en valeur les apprentissages des étudiants.

Dynamiser la vie pédagogique

Augmenter le taux des enseignants qui échangent et partagent sur leurs approches et pratiques pédagogiques en vue de les bonifier et de les adapter.

Augmenter le taux des enseignants qui expérimentent des stratégies d'enseignement et d'apprentissage découlant des échanges organisés et des intérêts des enseignants.

Renforcer le développement de compétences facilitant l'apprentissage

Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en lecture et écriture en général et en contexte.

Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement et des stratégies d'expression et de communication orale.

Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en contexte informationnel, méthodologique et technologique.

Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en lien avec des interventions de rétroaction.

Orientation 2 Revoir et adapter notre offre de formation afin de répondre à la diversité des besoins de nos actions

Assurer et poursuivre le développement des programmes d'études

Offrir au moins six nouveaux programmes de formation (préuniversitaire, technique ou formation continue).

Compléter au moins deux évaluations de programmes d'études (DEC et/ou AEC) par année.

Offrir un nouveau programme d'études en reconnaissance des acquis de compétences.

Augmenter de 5% le nombre d'étudiants participant aux programmes d'études offerts en l'alternance travail-études.

Augmenter de 10% le nombre de formations aux entreprises.

Poursuivre le développement de l'offre éducative à l'international

Augmenter de 5% le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les programmes de l'enseignement régulier ou de la formation continue.

Augmenter de 35% le nombre d'étudiants en mobilité individuelle sortante.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	CIBLES
<p>Bonifier et développer les activités de recherche</p>	<p>Organiser au moins une activité par année permettant le transfert des connaissances issues des projets de recherche.</p> <p>Augmenter de 10% le nombre de projets de recherche au cours de la période.</p>
<p>Mettre en place les conditions pour offrir un milieu de vie enrichissant, interculturel, stimulant et écoresponsable pour la communauté collégiale</p>	<p>Augmenter de 10% le nombre d'espaces qui favorisent la socialisation, la réflexion et la pratique d'activités physiques.</p> <p>Atteindre au moins 85% dans le sondage de satisfaction des employés et des étudiants sur les questions touchant les aspects du mieux vivre ensemble.</p> <p>Atteindre au moins 85% dans le sondage de satisfaction des employés et des étudiants sur les questions touchant les aspects d'un milieu d'études et de vie sans harcèlement.</p> <p>Atteindre au moins 85% dans le sondage de satisfaction des étudiants sur les questions touchant la qualité des services adaptés.</p> <p>Atteindre une cote de B pour l'ensemble de nos actifs immobiliers dans le cadre des principes du développement durable.</p> <p>Atteindre au moins 85% dans le sondage de satisfaction des étudiants sur les questions touchant le programme de développement durable sollicitant l'engagement des stratégies d'accompagnement et le soutien qui leur sont destinés.</p>
<p>Poursuivre l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans une perspective de soutien à tous</p>	<p>Atteindre un taux de satisfaction d'au moins 80% dans l'utilisation des sites « SharePoint ».</p> <p>Atteindre un taux de satisfaction d'au moins 80% dans l'utilisation du système d'information sur les programmes.</p>
<p>Développer une stratégie de financement autonome qui sollicite l'engagement de tous</p>	<p>Développer deux nouvelles sources de financement en collaboration avec la Fondation du Cégep André-Laurendeau.</p> <p>Identifier des stratégies de financement qui émanent de l'offre de formation aux entreprises et de la RAC.</p>
<p>Favoriser le développement professionnel de l'ensemble du personnel</p>	<p>Proposer au moins deux activités de perfectionnement par année qui rejoignent l'ensemble du personnel.</p>
<p>Mettre en place les conditions qui facilitent les échanges et la mise en commun des expertises de tous</p>	<p>Permettre à au moins 20% des employés administratifs d'accéder à de nouveaux défis.</p>

RÉSULTATS EN REGARD DU *plan stratégique* 2015-2020

1.1 SOUTENIR L'APPRENTISSAGE DE TOUS LES ÉTUDIANTS

CIBLES AU 30 JUIN 2020

Avoir mis en place des activités d'aide à la réussite.

L'ensemble du corps professoral de même que tout le personnel touché de près ou de loin par la réussite ont travaillé toute l'année afin de maintenir les mesures d'aide déjà en place. Ces mesures sont variées et elles se traduisent par une panoplie de mécanismes s'inspirant des plus récentes recherches en didactique et pédagogie, des centres d'aides pour certaines matières enseignées.

Améliorer le protocole de suivi adapté aux étudiants-athlètes.

Cette action a été remise à l'an prochain par manque de ressources.

Avoir développé un protocole d'intervention pour la prise en charge des étudiants ayant subi une commotion cérébrale.

En s'inspirant des autres protocoles développés dans le réseau, l'équipe responsable de cette action a rédigé une nouvelle directive ainsi qu'un outil de suivi informatique pour les étudiants qui ont subi une commotion cérébrale.

Avoir offert de nouveaux services en nutrition.

L'équipe responsable de cette activité a organisé un atelier en nutrition au début du mois de mars pour le mois de la nutrition, mais toutes les autres activités ont été annulées dû à la COVID. Le Cégep reverra ce qui pourra se faire pour la prochaine année.

Avoir sensibilisé les étudiants au phénomène du plagiat.

Les responsables de cette action ont rédigé d'une campagne de sensibilisation, mais qui n'a pu être diffusée en raison de la pandémie COVID-19.

Avoir offert des outils et guides aux étudiants et aux enseignants.

Afin d'outiller les étudiants et les enseignants, l'équipe a réalisé un jeu-questionnaire de sensibilisation au plagiat sur une plate-forme numérique facilement accessible (Moodle).

1.2 DYNAMISER LA VIE PÉDAGOGIQUE CIBLES AU 30 JUIN 2020

Avoir développé un plan de recrutement et de rétention à moyen terme.

L'élaboration du plan de recrutement amorcée à l'automne 2019 n'a pas pu se poursuivre à l'hiver 2020. Toutefois, en collaboration avec la SEBIQ, nous avons organisé d'une rencontre d'information pour les parents de certaines écoles secondaires. Nous avons eu plus de 100 participants.

Avoir exploré la possibilité d'offrir le programme conjointement avec le cégep de Rivière-du-Loup.

Le Cégep a reçu une réponse négative de la part du département de sciences humaines pour la possibilité d'offrir le programme de baccalauréat international en collaboration avec le cégep de Rivière-du-Loup. Toutefois, des discussions ont eu lieu à la SEBIQ à ce sujet. Ce point est au plan de travail de la Commission des études cette année.

Avoir mis à jour les documents de promotion.

Avoir revu les pratiques de stages dans les programmes du service de formation continue.

Avoir effectué la promotion auprès des départements et des entreprises.

Le Cégep a procédé à l'uniformisation de la procédure de l'alternance travail-études (ATÉ) avec les différents programmes. Nous avons développé la plate-forme OSE afin de faciliter la gestion des stages de la session d'été. De plus, nous avons mis en place une nouvelle formule avec des ateliers obligatoires (un atelier CV, un atelier recherche de stage). Le bilan des stages est très positif :

- Stage hiver — 23 stages, soit un de plus que l'an passé, malgré le fait que quelques stages aient été interrompus à cause du COVID;
- Stage été — une cinquantaine de stages (plusieurs ont été annulés à cause du COVID).

Du côté des programmes courts (AEC), un travail de démarchage et de collaboration a été réalisé avec le Club Trafic de Montréal afin d'offrir un stage plus long aux étudiants, mais la pandémie a empêché la poursuite de ces travaux. Par ailleurs, de nouveaux outils de recherche de stage ont été implantés pour les programmes d'architecture et estimation.

2.1 ASSURER ET POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

CIBLES AU 30 JUIN 2020

Avoir élaboré et adopté un processus afin d'évaluer la formation générale.

Avoir mis en œuvre les fiches de suivi institutionnel et par programme.

Le Cégep a élaboré un processus d'évaluation de la formation générale et ce processus a été adopté en Commission des études. Les fiches de suivi institutionnel ont été élaborées et il reste à les présenter à la Commission des études et à les adopter. Les fiches programmes sont à élaborer au cours de la prochaine année.

Avoir actualisé les programmes d'études (Technologie de l'électronique industrielle, techniques de logistique, Sciences de la nature et sciences humaines, cheminement Tremplin DEC, gestion des approvisionnements dans le secteur public québécois, génie civil (AEC) et coordination du commerce électronique).

Les devis ministériels pour les programmes de Technologie de l'électronique industrielle (TEI) et techniques de logistique seront rendus publics à l'automne 2020. Ces programmes pourront alors être actualisés. Et considérant les consultations faites auprès des cégeps offrant TÉI, le Cégep a tout de même procédé à l'analyse de l'incidence budgétaire de ce programme. En ce qui a trait au programme de sciences humaines, le ministère a procédé à une vaste consultation auprès du réseau où le Cégep a rédigé un avis. Les travaux d'actualisation de ce programme devraient se terminer d'ici un ou deux ans. Enfin, le Cégep a modifié le cours d'exploration du cheminement Tremplin DEC.

Pour le programme de gestion des approvisionnements, il a été actualisé à l'hiver 2020 et une nouvelle cohorte débutera en septembre 2020.

Avoir révisé les grilles de Technologie de génie physique et Soins infirmiers.

Les grilles de cours ont été adoptées dans les programmes de Technologie de génie physique, Soins infirmiers et Trilinguisme.

Avoir implanté l'apprentissage en milieu de travail en Technologie de l'électronique industrielle.

Avoir revu les stratégies pédagogiques afin d'accroître l'expérimentation.

Avoir mis en œuvre les recommandations des rapports d'évaluation qui ont été réalisés l'an passé.

À la suite des recommandations du rapport d'évaluation, le Cégep planifiera l'approche de l'apprentissage en milieu de travail (AMT) dans le programme de Techniques de l'électronique industrielle à l'automne prochain.

Avoir terminé le développement des rapports permettant de suivre les indicateurs pour la gestion des centres d'aide.

Malheureusement, cette activité n'a pas pu être réalisée au cours de l'année. Elle est remise à l'automne 2020. Cependant, il a été possible de mettre en place d'une aide virtuelle aux centres d'aide en français et en anglais.

Avoir mis en place le plan d'action découlant du bilan des mesures d'encadrement en français en tenant compte de la 5^e heure.

Avoir le cadre d'application de la politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes.

Avoir évalué l'efficacité de la 6^e heure en mathématiques.

Le comité concerné par cette activité a déposé ses recommandations sur le premier cours de la séquence des cours de français et les mesures d'encadrement. Le comité continuera ses travaux pour la mise en œuvre des recommandations à l'hiver 2021.

Pour ce qui a trait à l'évaluation de la 6^e heure, il n'a pas été possible de réaliser cette activité par manque de temps causé par le confinement. L'angle d'approche pour la prochaine session sera la réussite du cours de mathématiques dans le programme de sciences humaines.

Avoir structuré un cadre de référence permettant de baliser l'élaboration de l'épreuve synthèse de programme qui présente un caractère juste et équitable.

Malheureusement, cette activité n'a pas pu être réalisée au cours de l'année. Elle est remise à l'automne 2020.

2.2 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE ÉDUCATIVE À L'INTERNATIONAL

CIBLES AU 30 JUIN 2020

Avoir planifié et mis en œuvre l'activité d'accueil et d'inscription des étudiants internationaux et en mobilité.

Nous avons déjà établi cela depuis quelques années et nous bonifions le tout chaque année.

Avoir planifié et mis en œuvre le programme de formation interculturelle des étudiants internationaux et en mobilité.

Le Cégep a développé au cours de l'année une semaine de formation interculturelle à l'intention des étudiants internationaux. Cette formation est appréciée de la part de ce groupe d'étudiants.

Avoir maintenu le délai de 48 heures pour l'envoi des avis d'admission.

Les réponses pour l'envoi des avis d'admission ont été améliorées de façon très significative et respectent en général le délai prescrit.

Avoir élaboré un tutoriel pour la demande des documents d'immigration.

Des webinaires ont été développés sur ce sujet à l'automne 2019.

Avoir appuyé les efforts du Regroupement des collèges de Montréal (RCM) et du Centre d'études supérieures et techniques de Montréal (CESTMtl) dans l'ouverture à l'international des programmes du Cégep.

Avoir optimisé les pages web qui informent les étudiants internationaux dans leur projet d'études au Cégep.

Notre Service de la formation continue a contribué aux efforts déployés par le RCM dans le cadre des activités du CESTMtl en offrant trois programmes courts (AEC) dans des secteurs distincts et en participant à l'optimisation du site web. Cependant, l'expérience n'a pas été concluante par rapport aux demandes d'admission des étudiants internationaux inscrits aux programmes courts offerts par le Cégep. Par ailleurs, si au départ il n'y avait que trois cégeps impliqués dans cette initiative, depuis le début de l'année, les douze cégeps de l'Île de Montréal participent à ce projet, ce qui permet une offre de formation plus large pour les prochaines années.

2.3 BONIFIER ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

CIBLES AU 30 JUIN 2020

Avoir créé un bureau de la recherche et de l'innovation en intégrant l'ensemble des parties prenantes.

Avoir défini les rôles et responsabilités dans le processus de projet de recherche.

Les activités du bureau de la recherche et de l'innovation (bRI) ont été lancées à l'automne 2019. Le bRI permet donc de poursuivre et de mieux développer la recherche au sein de l'établissement, de soutenir les chercheurs et chercheuses et de faire rayonner la recherche à l'intérieur et à l'extérieur du Cégep.

Cette activité a aussi permis de faire l'analyse des rôles et responsabilités avec les différentes équipes de chercheurs, notamment les centres de recherche accrédités (Optech et InnovLog). Plusieurs demandes de subvention ont été acceptées, soit:

- 5 projets PAREA (programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage).

- 3 projets acceptés pour le Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle (PIA).
- 1 projet dans le cadre du programme Actions concertées sur le numérique en éducation, Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).
- 1 projet pour le programme NovaScience.
- 1 projet pour le programme Projets de recherche en équipe, Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie (FRQNT).
- 1 projet pour le programme Mitacs.
- 1 projet en partenariat avec InnovLog du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG).
- 1 projet financé directement par le Cégep (projet pilote Dista).

3.1 METTRE EN PLACE LES CONDITIONS POUR OFFRIR UN MILIEU DE VIE ENRICHISSANT, INTERCULTUREL, STIMULANT ET ÉCORESPONSABLE POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

CIBLES AU 30 JUIN 2020

Avoir mis à jour les règlements 1; 2; 6.

Avoir mis en jour les politiques sur l'engagement des vérificateurs, sur le Carrefour des médias, sur la PIEE; PIEA, Politique des communications, accueil et intégration, relative à l'internationalisation, collection d'œuvres d'art, conflits d'intérêts en recherche, développement durable, code d'éthique des administrateurs et le code d'éthique sur l'utilisation du WEB.

L'ensemble des règlements fait habituellement l'objet d'une actualisation tous les 5 ans. Le règlement n° 1, la politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus contractuels ainsi que la politique d'appréciation du personnel d'encadrement ont été adoptés cette année.

Avoir mis en place un cadre d'application qui se veut un complément de la politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel au Cégep André-Laurendeau. Il vient préciser et encadrer les principes énoncés dans la politique;

Avoir élaboré un plan de formation pour les étudiants, les employés, le personnel d'encadrement et toute la communauté collégiale;

Avoir proposé des outils de formation et de prévention.

Le Cégep a mis en place le cadre d'application. Il a été présenté aux gestionnaires, à la table des coordonnateurs et envoyé à l'ensemble des employés par l'infolettre. Un site WEB a été créé à l'adresse

suivante : <https://www.claurendeau.qc.ca/grand-public/harcelement-et-violences-a-caractere-sexuel/>.

Le Cégep a offert une formation à l'ensemble des employés présents lors de la journée institutionnelle. Une formation obligatoire en vertu de la Loi pour toute la communauté est disponible en ligne. <https://studium.umontreal.ca/my.policy>.

Le Cégep a mis en place un processus avec Identité Québec pour les certificats de bonne conduite du personnel qui accompagne les étudiants.

Avoir un cadre de référence et de balises en vue de répondre aux besoins éducatifs d'une population d'étudiants qui se diversifie et qui évolue constamment ainsi que ceux des différents membres du personnel de notre Cégep.

La principale ressource humaine de ce dossier a pris congé cette année. Le Cégep a proposé de travailler plutôt sur la révision de la politique sur les saines habitudes de vie. Cette politique a été entérinée au conseil d'administration du juin 2020.

Avoir amélioré les règles de répartition des ressources enseignantes.

L'équipe a élaboré au cours de l'année des règles de répartition détaillées et diffusions lors des différentes rencontres du comité de relations de travail. De plus, il a été possible de développer de nombreux outils afin d'améliorer les procédures et prises de décision concernant la tâche. (Aide à la prévision, outils de suivi, etc.). En ce qui concerne les résultats, nous constatons une légère réduction de la surembauche des enseignants.

Avoir terminé la réfection de locaux d'appartenance pour les étudiants.

Avoir terminé la transformation du gymnase.

Avoir terminé la transformation du salon du personnel.

Avoir terminé la réfection de locaux voués à l'administration.

La grande majorité des travaux prévus en réfection de locaux ont été réalisés au cours de l'année. La pandémie a cependant ralenti la réalisation des réfections vouées à l'administration.

Avoir poursuivi les travaux concernant le projet de réaménagement du Carrefour.

Avoir poursuivi les travaux concernant le projet d'agrandissement du centre sportif.

Avoir rédigé un dossier pour chaque projet afin de le présenter aux instances officielles du Cégep.

Deux architectes ont été mandatés au cours de l'année afin de réaliser les travaux préparatoires au réaménagement du Carrefour et à l'agrandissement du centre sportif. Ces travaux ont été présentés aux différentes instances concernées. La rédaction du plan d'affaires et une demande de financement sont maintenant prêtes à être envoyées au ministère de l'Enseignement supérieur.

Avoir entrepris des échanges avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour la venue d'une école secondaire et un terrain de soccer.

Avoir déposé une version finale auprès du ministère de l'Innovation pour la construction d'un nouveau Centre de recherche pour le Cégep.

Les travaux touchant la construction d'une nouvelle école secondaire ont été entrepris dès le début de l'année. La Société québécoise des infrastructures a pris en charge le dossier en collaboration avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et le Cégep. Le début de la construction devrait se faire dès le printemps 2021. À la fin de la présente année, il restait quelques échanges à terminer pour le terrain de soccer.

Le ministère de l'Économie et de l'Innovation a finalement accepté le projet du Cégep et a consenti une subvention de 10,6 millions de dollars pour la construction d'un nouveau bâtiment pour les équipes de chercheurs associées au Cégep.

3.2 POURSUIVRE L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS UNE PERSPECTIVE DE SOUTIEN À TOUS

CIBLES AU 30 JUIN 2020

Avoir terminé la numérisation des dossiers des archives du service des ressources humaines et des dossiers actifs.

Avoir uniformisé les processus et pratiques de gestion documentaire à la suite des recommandations de la firme Collecto.

Avoir mis en place des stratégies de rétention SharePoint pour être en mesure d'appliquer le calendrier de conservation aux documents électroniques.

Avoir élaboré une procédure simplifiée de contrôle-qualité de la numérisation des dossiers d'employés pour être en mesure de les migrer dans SharePoint le plus rapidement possible.

Les dossiers touchant la numérisation sont en cours. La voûte est prête et les stratégies sont en place. Les travaux se poursuivront au cours de la prochaine année.

Avoir poursuivi la transition vers les formulaires électroniques et documents numérisés, notamment ceux touchant les contrats en ligne.

La transition vers les contrats numérisés est complétée.

Avoir réfléchi aux stratégies d'enseignement dans un environnement numérique.

Avoir intégré les stratégies dans le plan de perfectionnement du personnel enseignant et non enseignant.

Avoir implanté les outils technologiques pour la formation à distance.

Avoir implanté un système d'information sur les entreprises.

Avoir terminé l'implantation du système d'admission en ligne au SRAM.

Bien avant la pandémie, de nombreux travaux avaient été effectués dans le cadre du plan d'action numérique. Que ce soit l'utilisation d'outils numériques ou encore le développement de la formation à distance, le comité portant les actions du plan numérique avait déjà réfléchi sur une stratégie à mettre en place pour le personnel du Cégep. La pandémie a, en outre, permis un développement beaucoup plus rapide des outils numériques auprès du personnel. Ainsi, la majorité des cours (la totalité à un certain moment) des cours offerts au Cégep a été faite à distance.

Du côté du système d'information sur les entreprises, la migration de l'inscription aux activités de formation non créditées vers le nouveau système « Lara » a été réalisée rapidement en fin d'année. Le nouveau système Lara sera soutenu et développé progressivement afin d'optimiser nos offres de formation et d'exploiter de nouvelles possibilités de formation en ligne de type asynchrone. Enfin, toutes nos demandes d'admission sont maintenant avec le SRAM, y compris la RAC (projet-pilote) ainsi que les microprogrammes.

3.3 DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE FINANCEMENT AUTONOME QUI SOLLICITE L'ENGAGEMENT DE TOUS

CIBLES AU 30 JUIN 2020

Avoir déposé au moins un projet au cours de l'année afin de diversifier les sources de financement.

Plusieurs projets ont été déposés afin de diversifier les sources de financement. Par exemple,

- 1 projet obtenu du Secrétariat du Conseil du Trésor pour développer de la formation en ligne en gestion par résultats.
- 1 projet obtenu du CQCD en commerce électronique.
- 1 projet obtenu à travers le PACME (Doppelmayr Canada).
- 1 projet à l'étude au Service du développement économique de la ville de Montréal (réponse attendue en sept. 2020).
- 1 projet retenu avec Services Québec pour la mise en place d'un service de placement post-formation.
- 1 projet avec le RSSMO pour une initiation en logistique.
- 2 projets avec CAMO-ROUTE pour la phase 2 de la formation en ligne en répartition et une étude sur les impacts des technologies pour les répartiteurs et les chauffeurs.

Avoir déposé le plan de développement de l'offre à la formation aux adultes.

Le Cégep a entrepris des travaux qui ont consisté à revoir notre cartographie et celle des cégeps environnants. Nous avons identifié trois nouveaux programmes que l'on pourrait mettre à notre offre de formation, soit cyber sécurité, adjointe juridique et virage numérique 4.0. Certaines négociations restent à faire avec quelques cégeps de Montréal pour l'offre de formation régionale.

Avoir ajouté deux nouveaux programmes en reconnaissance d'acquis de compétences.

Un programme RAC a été finalisé en consortium, soit celui en gestion de commerces avec Saint-Jérôme, Jonquière et Beauce-Appalaches.

Nous avons continué notre entente de partenariat avec le Cégep de Maisonneuve pour offrir de la RAC au DEC en bureautique. Le programme de RAC en répartition est offert cette année.

Avoir développé un nouveau programme d'attestation d'études collégiales.

Le Cégep a implanté une nouvelle AEC en commerce électronique.

Les travaux se poursuivent du côté du Cégep de Rimouski pour l'élaboration de l'AEC en logistique maritime.

Les travaux d'analyse des besoins de main-d'œuvre en optique photonique n'ont pas été concluants. Une AEC dans ce domaine n'est pas envisagée pour l'instant.

Avoir développé de nouvelles formations aux entreprises.

Avoir développé l'offre de formation à temps partiel.

6 nouvelles formations ont été offertes et diffusées auprès des entreprises :

- Gestion et contrôle des stocks
- Gestion de l'entrepôt
- Expertise et contrôle de la qualité des matériaux en génie civil
- Se lancer dans la vente en ligne
- Vendre sur Amazon pour détaillants ou manufacturiers
- Aide-services cliniques + aide PAB

Nous avons constaté une croissance marquée des activités de formation des travailleurs réalisées avec Services Québec : 53 participants de plus qu'en 2018-2019.

Enfin, dans le cadre du virage numérique effectué sur l'ensemble des activités de formation du SAE depuis mars 2020 : 100 % de formation sont maintenant offertes à distance.

3.4 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

CIBLES AU 30 JUIN 2020

Avoir continué les travaux suite au sondage réalisé sur le processus d'appréciation.

Avoir présenté un nouveau formulaire d'appréciation. Le Cégep a transmis une version simplifiée pour tous les employés ayant cumulé trois années de service. Ils seront assujettis au processus d'appréciation une fois tous les deux ans. Une version détaillée a été transmise à tous les employés n'ayant pas cumulé trois années de service. Ils seront assujettis au processus d'appréciation une fois par an.

Avoir continué le travail de révision de la politique de perfectionnement des enseignants.

Le comité a commencé la révision et poursuivra ses travaux 2020-2021.

Avoir fait adopter au CA la nouvelle politique d'encadrement de la contribution du personnel d'évaluation par les pairs (Feedback 360°).

La révision de la politique a été présentée et adoptée au conseil d'administration de novembre 2019. L'évaluation du personnel d'encadrement a débuté en janvier 2020.

Avoir mis en place les activités liées au plan 2019-2020 et respecter l'échéancier.

Plusieurs activités se sont poursuivies au cours de l'année même si certaines d'entre elles seront revues au regard des nouvelles règles sanitaires à respecter. Il s'agit par exemple des activités touchant la livraison des paniers de légumes durant la saison estivale, la création d'un groupe d'achat d'aliments biologiques et écoresponsables en vrac. Par ailleurs, les massages sur chaise ont été un succès, les activités d'ateliers de réflexologie, de vaccination, de cadeau de fête écho responsable, de cours de méditation et de yoga se sont tenues jusqu'au confinement (mars 2020). De plus, des capsules d'activité physique pendant le confinement ont été organisées en Teams.

Avoir réduit le temps d'absentéisme chez les employés.

Le Cégep a mis en place un atelier intitulé « Revivre » ainsi qu'un questionnaire retour au travail afin d'aider et de soutenir les personnes revenant au travail après un congé de maladie.

3.5 METTRE EN PLACE LES CONDITIONS QUI FACILITENT LES ÉCHANGES ET LA MISE EN COMMUN DES EXPERTISES DE TOUS

CIBLES AU 30 JUIN 2020

Avoir implanté la nouvelle plate-forme portant sur l'égalité en emploi.

Avoir mis en place les mesures d'intégration des personnes handicapées au programme d'accès à l'égalité en emploi.

Avoir implanté le programme d'accès à l'égalité en emploi.

Au cours de l'année, l'équipe a complètement pris en charge la phase 2 d'implantation de cette nouvelle plate-forme respectant ainsi les délais demandés par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. La Commission nous a même confirmé que notre programme d'accès à l'égalité est conforme à l'article 20 de la Loi.

Ainsi, la Commission estime que les mesures proposées sont susceptibles de corriger la situation de personnes faisant partie des groupes visés; que les objectifs quantitatifs poursuivis sont suffisants eu égard à la disponibilité de personnes compétentes faisant partie de chaque groupe visé; et que les échéanciers pour l'implantation des mesures ou l'atteinte des objectifs quantitatifs sont raisonnables. Le prochain rapport est prévu pour mai 2023.

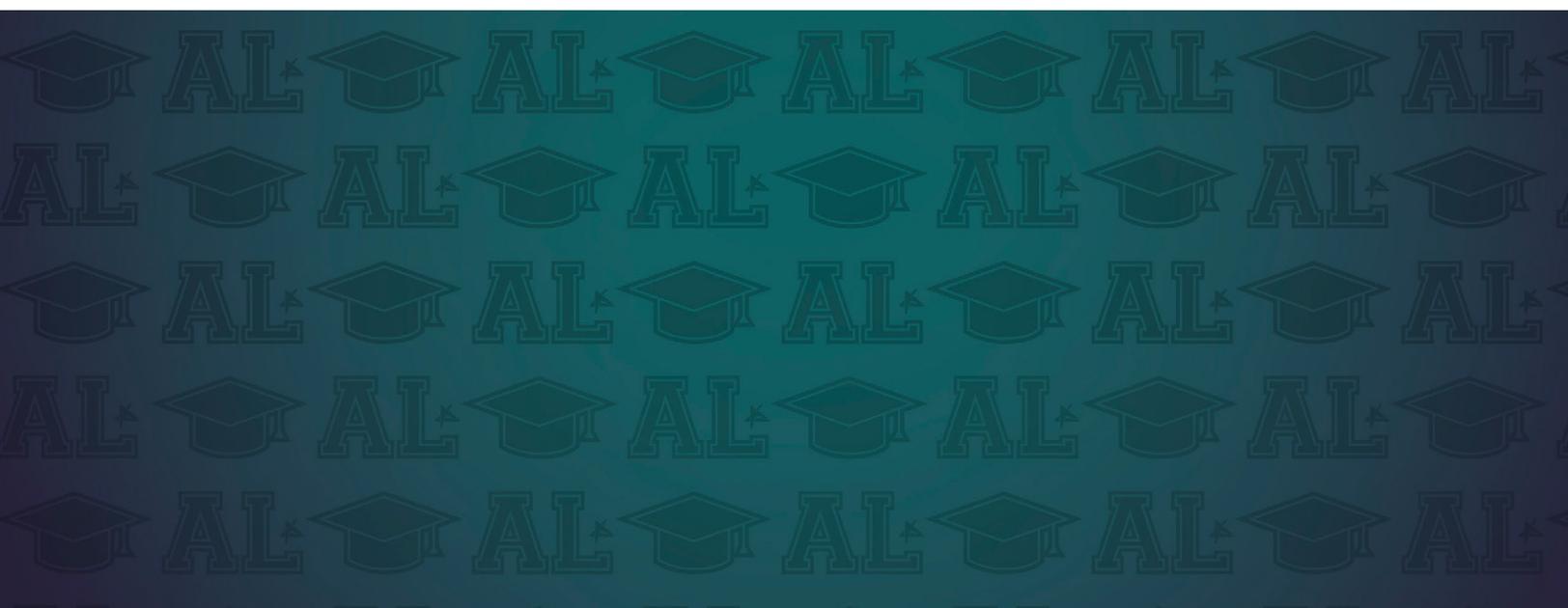
Avoir effectué l'analyse du processus visant l'optimisation et l'amélioration continue du Service de l'organisation scolaire, de la formation continue, des ressources financières, de la vie étudiante et du Bureau des affaires internationales.

Avoir effectué l'analyse des tâches des personnes impliquées dans le programme du baccalauréat international.

L'analyse des processus visant l'optimisation et l'amélioration continue des services représente un vaste chantier qui s'échelonne sur plusieurs années. Comme nous avons mentionné dans ce plan d'action, une cartographie a été entreprise sur l'organisation du travail des professionnels et du personnel de soutien du service de la formation continue. Ces travaux ont permis d'instaurer un comptoir unique pour les étudiants inscrits en formation ordinaire et continue, d'améliorer le processus pour la transmission électronique des données reliées au service de la formation continue, ainsi que d'harmoniser certains formulaires numériques communs à la formation ordinaire et continue, notamment le formulaire pour faire une demande d'incomplet permanent (IN) et le plagiat. De plus, d'autres travaux ont aussi été effectués dans le cadre de cette cartographie.

Il s'agit par exemple :

- Formation au personnel de soutien afin de les outiller sur les informations à donner pour la formation ordinaire et continue
- Informatisation du traitement des dossiers acheminés par le SRAM et amélioration de l'efficacité du travail entourant les admissions
- Réflexions sur les procédures entourant les contrats. Les procédures seront mises en place à l'automne 2020
- Élaboration graduelle d'un nouveau calendrier des opérations intégrant différentes fonctions (API, techniciens, analyste, comptoir)
- Virtualisation des rencontres entre les étudiants et les professionnels du service du cheminement et de l'organisation scolaire (SCOS)
- Amélioration graduelle du processus d'annulation de cours qui sera finalisé l'an prochain.
- Participation des conseillers d'orientation dans les diverses rencontres et comités reliés aux opérations administratives au SCOS, notamment pour les demandes de changements de programme.
- Création de nombreux formulaires électroniques étant donné le contexte de la COVID.
- Intégration des travailleurs sociaux à la liste des signataires possibles pour l'obtention des IN à la nouvelle PIEA
- Utilisation du SPEC par les conseillers d'orientation auprès des étudiants qui identifient un besoin en matière d'orientation.
- Un travail de cartographie de l'organisation du travail des techniciens au service des ressources financières a aussi été réalisé au cours de l'année. Les recommandations du rapport ont mené à l'ajout d'une ressource afin de bien répondre aux besoins en matière de finance du Cégep.



NOS ÉTUDIANTS

EFFECTIFS SCOLAIRES

NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR PROGRAMME D'ÉTUDES EN 2019-2020

ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE

BI Sciences de la nature	36
BI Sciences humaines	16
Sciences de la nature	393
Sciences humaines	683
Cinéma et communication	112
Langues : trilinguisme et culture	46
Arts visuels	51
Total du secteur préuniversitaire	1 337

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Soins infirmiers	556
Technologie de l'architecture	182
Technologie du génie civil	109
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	60
Technologie de l'électronique industrielle	57
Technologie du génie physique	74
Techniques d'éducation à l'enfance	62
Techniques de comptabilité et de gestion	156
Gestion de commerces	311
Techniques de la logistique du transport	105
Techniques de bureautique	87
Techniques de l'informatique	164
Total du secteur technique	1 923

Accueil et intégration	415
Transition	0
Autres	0

TOTAL DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE 3 675

FORMATION CONTINUE

Attestation d'études collégiales	432
Francisation	585
Cours non crédités	1 183

TOTAL DE LA FORMATION CONTINUE 2 200

TOTAL (ENSEIGNEMENT ORDINAIRE + FORMATION CONTINUE) 5 875

DIPLOMATION

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS DANS L'ANNÉE PAR PROGRAMME D'ÉTUDES EN 2019-2020

ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE

BI Sciences de la nature	5
BI Sciences humaines	4
Sciences de la nature	92
Sciences humaines	145
Arts, lettres et communication	55
Total du secteur préuniversitaire	301

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Soins infirmiers	119
Technologie de l'architecture	38
Technologie du génie civil	18
Technologie de l'électronique industrielle	21
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	16
Technologie du génie physique	7
Techniques d'éducation à l'enfance	10
Techniques de comptabilité et de gestion	30
Gestion de commerces	29
Techniques de la logistique du transport	22
Techniques de bureautique	27
Techniques de l'informatique	17
Total du secteur technique	354

Autres (cheminement particulier)	43
----------------------------------	----

TOTAL DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE	698
--	------------

FORMATION CONTINUE

Attestation d'études collégiales	177
Francisation	99

TOTAL DE LA FORMATION CONTINUE	276
---------------------------------------	------------

TOTAL (ENSEIGNEMENT ORDINAIRE + FORMATION CONTINUE)	974
--	------------

NOS EMPLOYÉS

Nombre d'employés					2019-2020
	PERMANENT		NON-PERMANENT		TOTAL
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Enseignant	124	85	82	58	349
De soutien	56	57	10	8	131
Professionnel	18	11	13	7	49
D'encadrement	7	13	2	0	22
Hors-cadre	1	1	0	0	2
Chargé de cours à la formation continue	0	0	31	37	68
Non syndiqué	2	0	0	0	2
TOTAL	208	167	138	110	623

Minorités ethniques et minorités visibles					2019-2020
	MINORITÉ ETHNIQUE		MINORITÉ VISIBLE		TOTAL
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Enseignant	5	3	7	9	24
De soutien	1	3	8	7	19
Professionnel	1	0	1	1	3
D'encadrement	0	0	1	1	2
Hors-cadre	0	0	0	0	0
Chargé de cours à la formation continue	0	0	0	2	2
Non syndiqué	0	0	0		0
TOTAL	7	6	17	20	50

Prendre note que les chiffres dans ce tableau correspondent aux déclarations volontaires faites par les employés.

Embauches				2019-2020
	Femme	Homme	TOTAL	
Enseignant	6	5	11	
De soutien	6	8	14	
Professionnel	1	2	3	
D'encadrement	1	1	2	
Hors-cadre	0	0	0	
Chargé de cours à la formation continue	2	6	8	
Non syndiqué	0	0	0	
TOTAL	16	22	38	

Départs à la retraite		2019-2020		
	Femme	Homme	TOTAL	
Enseignant	4	6	10	
De soutien	0	0	0	
Professionnel	2	0	2	
D'encadrement	0	0	0	
Hors-cadre	0	0	0	
Chargé de cours à la formation continue	0	0	0	
Non syndiqué	0	0	0	
TOTAL	6	6	12	

Âge moyen		2019-2020	
	Femme et homme		
Enseignant	46.9		
De soutien et non syndiqué	42.9		
Professionnel	46.4		
D'encadrement et hors-cadre	51.3		
Chargé de cours à la formation continue	48		
MOYENNE D'ÂGE DU PERSONNEL	47.1		

Diplôme des enseignants		2019-2020		
	Femme	Homme	TOTAL	POURCENTAGE
Baccalauréat	107	69	176	49%
Maitrise	83	52	135	40%
Doctorat	16	22	38	11%
TOTAL	206	143	349	100%

Dépenses liées au perfectionnement		2019-2020	
	Femme et homme		
Enseignant	158 972,43 \$		
De soutien	26 431,06 \$		
Professionnel	14 171,08 \$		
D'encadrement	39 293,68 \$		
Hors-cadre	4 435,24 \$		
TOTAL	243 303,49 \$		

LES ORGANISMES APPARENTÉS

LE BUREAU DES AFFAIRES INTERNATIONALES (BAI)

Le BAI soutient et contribue au développement et au rayonnement des activités internationales, tel que mentionné dans le plan stratégique 2015-2020 en collaboration avec la Direction générale, le service du cheminement et de l'organisation scolaires et la Vie étudiante. Le BAI se concentre essentiellement sur le recrutement et l'accueil d'étudiants internationaux et en mobilité, la mobilité sortante, la mobilité enseignante et l'internationalisation de la formation.

LE BAI EN 2019-2020

- Poursuite de la collaboration avec un organisme externe, pour offrir l'atelier préventif en mobilité sortante: « La sécurité c'est l'affaire de tous!». L'atelier permet aux stagiaires de bien comprendre leurs rôles et responsabilités face au déroulement sécuritaire lorsqu'une situation risquée ou de crise survient lors de leur séjour à l'international.
- Entente conclue en partenariat avec le CIUSSS du Sud-Ouest et la Clinique du Cégep pour la formation prédépart en santé, mais aussi la vaccination en santé-voyage. Cela constitue un atout précieux puisque les étudiants ont maintenant la capacité de se faire vacciner sur place.
- Accueil de 120 étudiants français en mobilité (sessions d'étude ou stage) dans ces programmes: Gestion de commerce, Logistique de transport, Technologie du génie physique et Techniques de l'informatique.
- Accueil de 120 étudiants internationaux provenant de 24 pays différents pour réaliser un DEC.
- Mission au Maroc en collaboration avec CEST Montréal pour positionner les 12 Cégeps de l'Île de Montréal lors d'un salon, de rencontres et de foires dans des lycées. Cette mission visait aussi à valoriser l'apport des Cégeps et démystifier le parcours collégial auprès des étudiants, des parents et des conseillers d'orientation.
- Mission en France pour consolider et développer des partenariats, notamment en Technologie du génie physique. Ce programme étant en plein développement au niveau international. Le coordonnateur du programme était présent afin de rencontrer les partenaires et les étudiants.

- Présentations faites à divers congrès dont celui du Bureau canadien de l'éducation internationale et le forum des responsables internationaux afin de démystifier les démarches d'immigration auprès d'autres institutions d'études supérieures au Québec et au Canada.
- En collaboration avec le SRAM, participation au Forum « du lycéen à l'étudiant 2020 », qui s'est tenu du 16 au 18 janvier 2020 pour valoriser les programmes de Cégeps en France et expliquer les démarches d'inscriptions et d'immigration.

BUREAU DE RECHERCHE ET D'INNOVATION (BRI)

La recherche faisant partie du plan stratégique 2015-2020 du Cégep, le Bureau de la recherche et de l'innovation (bRI) a officiellement pris forme.

Le bRI soutient et contribue au développement et au rayonnement de la recherche à l'intérieur comme à l'extérieur du Cégep. En plus de soutenir la recherche, le bRI est garant des différentes politiques institutionnelles qui en découlent.

EN 2019-2020, LE BRI A :

- continué à resserrer ses relations avec les CCTT Optech et l'Institut d'Innovation en Logistique du Québec (IILQ), en développant notamment des outils pour structurer la recherche;
- a encouragé la recherche étudiante en remettant les prix du CAL scientifique à des étudiants chercheurs du Cégep, et ce malgré la pandémie;
- a soutenu les chercheurs pour qu'ils puissent faire leur recherche et la diffuser.

LE BRI EN QUELQUES CHIFFRES

- 13 projets de recherches actifs.
- 20 demandes de financement et de subventions ont été déposées auprès de plusieurs organismes, dont 13 ont été acceptées.
- 12 activités de diffusion (articles et conférences) ont été faites par des chercheurs du Cégep.
- Création d'un groupe de recherche et d'un laboratoire de recherche :
 - » Le GripCAL
 - » LEN.IA

LA FONDATION

Fondée le 16 novembre 1988, La Fondation du Cégep André-Laurendeau est un organisme à but non lucratif ayant comme mandat d'aider les étudiantes et étudiants du Cégep André-Laurendeau, d'une part en les soutenant directement ou indirectement et d'autre part en contribuant à des services de formation qui leurs sont destinés.

La mission de la Fondation vise principalement l'avancement de l'éducation et des services communautaires. Les trois principaux objectifs sont les suivants :

- 1 Faciliter l'accès aux études collégiales;
- 2 Reconnaître, par l'octroi de bourses, les réalisations étudiantes au plan scolaire, communautaire, culturel et sportif;
- 3 Soutenir financièrement des activités de recherche et d'expérimentation pédagogique.

LA FONDATION EN 2019-2020

L'exercice 2019-2020 a été une période d'adaptation à la réalité de la pandémie du Coronavirus pour la Fondation comme pour toutes les autres institutions et les personnes qui sont en relation avec elle.

Importante levée de fonds pour répondre à l'urgence du dépannage étudiant en situation de Covid en avril et mai 2020. Un montant total de 21 293\$ a été amassé à l'interne et à l'externe de la communauté collégiale. Le fonds d'urgence COVID a été peu utilisé, seulement 1 500\$, à cause des mesures mises en place par le gouvernement fédéral telles que le PCU.

- Accueil des nouveaux membres au sein de son conseil d'administration avec l'aide de Claude Morin qui a un important réseau de contacts de gens d'affaires.
- Le Directeur du Service à la vie étudiante du Cégep, Christian Laberge a assuré la présidence du conseil, supervisé les activités de la Fondation et assuré le lien avec les administrateurs bénévoles. Cette ressource est fournie sans frais par le Cégep.
- La Directrice du Service des finances du Cégep, Johanne Desmarchais a assumé le rôle de Secrétaire-Trésorière pour la Fondation. Cette ressource est fournie sans frais par le Cégep.
- Une nouvelle technicienne en administration, Marie-Ève Gloutnez s'est jointe à la Fondation. Cette ressource est fournie sans frais par le Cégep.
- La Fondation a conclu une entente avec Mathieu Mantha de Sport Event pour les ventes commerciales qui ont totalisé 19 797\$. Claude Morin du Cégep a assuré la supervision des ventes. Cette ressource de supervision est fournie sans frais par le Cégep.
- Un match de hockey bénéfique a été organisé par la Fondation sous la coordination de Claude Morin. Ce match opposait l'équipe de la Fondation à des joueuses de hockey professionnelles. Il a été réalisé en janvier 2020 et a permis d'amasser des revenus de 5321\$.
- Plusieurs activités ont été annulées à cause de la pandémie: la soirée Bière et pinottes prévue le 13 mars; la course du CAL prévue le 6 mai; le souper gastronomique au Pied de cochon prévue le 16 mai et la soirée du Mérite scolaire prévue le 19 mai.
- Les dons en ligne ont été maintenus (via Canadon et Fundscrip).
- Les prélèvements volontaires sur la paie des employés pour les bourses du cœur ont été relancés.
- Des remises de bourses ont eu lieu via la Fondation: 5 600 \$ de bourses remises aux étudiants du programme de Techniques en informatique par la compagnie CAE et 12 000\$ de bourses remises aux étudiants en AEC en Gestion de commerce et AEC en Logistique du transport par la Ville de Montréal.
- Plusieurs projets étudiants ont été annulés à cause de la pandémie. Le montant alloué prévu de 40 000\$ de subventions n'a été que peu utilisé pour un total de 16 650\$ de contributions.
- Aucune bourse pour le Mérite scolaire n'a été remise puisque cert événement a été annulé.
- Fermeture du fonds Népal et versement de la totalité du fonds 18 247\$ à un orphelinat Népalais tel que demandé par M. Pierre Gougoux, enseignant retraité et répondant pour ce fonds.
- Contribution d'une somme 12 000\$ au fonds de dépannage du Cégep pour les étudiants en difficulté financière. Le montant total a été dépensé par le Cégep pour la remise de paniers de Noël dans le cadre de l'activité « Un Noël pour tous ».

INSTITUT D'INNOVATION EN LOGISTIQUE DE MONTRÉAL

L'Institut d'innovation en logistique du Québec (InnovLOG) s'est positionné dans les dernières années afin d'obtenir des mandats récurrents de la part de ses clients. Cette approche axée sur le long terme tranche avec la façon de faire des années précédentes, où l'accent était mis sur la rentabilité à plus court terme à l'aide de projets ponctuels, lesquels apportaient peu de perspectives de développement des affaires à moyen et à long terme.

InnovLOG a employé 24 personnes, dont 14 travailleurs permanents à temps plein, 4 travailleurs permanents à temps partiel et 6 ressources externes à contrat. Cette année est marquée par quelques transitions et recrutements d'où le nombre important de ressources.

Au niveau de l'organisation interne, des changements importants ont marqué l'année 2019-2020, notamment par la nomination de Mme Naoual Rahali, qui a pris la direction générale de l'institut à partir du 2 décembre 2019. L'implantation du nouveau système de gestion intégrée (ERP) Dynamics 365 s'est également faite beaucoup plus tardivement que prévu. Enfin, le changement de l'identité de l'Institut s'est manifesté à travers le besoin de mieux définir sa position et sa visibilité à l'externe, en plus de renforcer un sentiment d'appartenance à l'interne. Combinaison des mots « Innovation » et « Logistique », la nouvelle identité « InnovLOG » est venue définir et consolider les champs d'expertise de l'Institut.

Au cours de l'année 2019-2020, InnovLOG a augmenté substantiellement sa capacité en recherche appliquée. L'institut compte dans son équipe dans son équipe 3 chercheurs titulaires d'un doctorat et d'un diplôme d'ingénieur et de 2 titulaires d'une maîtrise et d'un diplôme d'ingénieur.

L'année a aussi été marquée par une forte croissance des activités. L'institut a fait des démarches et développé un total de 69 projets pour 21 projets réalisés, dont 11 sont terminés au 30 juin 2020.

De ce nombre, 11 projets ont constitué des projets d'aide technique et 6 projets de recherche appliquée et 4 projets de formation.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 803 857\$ sur des contrats engagés de 1 721 400\$, comparativement à 512 183\$ de chiffres d'affaires en 2018-2019, soit une croissance de 56%.



OPTECH

Optech est un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en optique-photonique, affilié au Cégep André-Laurendeau, John-Abbott et de La Pocatière. Le centre supporte les entreprises dans leurs démarches d'innovations, grâce aux technologies de l'optique et de la photonique. Depuis sa création en 2002, Optech a été au service de plus de 500 entreprises. Il a eu l'opportunité de travailler avec des PME mais également avec de grandes entreprises telles que Apple, Bombardier ou encore Logitech.

En 2019-2020, Optech a pu continuer à mener ses projets avec des entreprises dites essentielles, et ce malgré la pandémie, tout en respectant les règles sanitaires. Le centre a travaillé avec plus de 60 clients et a réalisé près de 114 projets novateurs. De plus, une aide financière de 10,6 millions octroyée par le gouvernement québécois au Cégep aidera Optech à renouveler ses infrastructures de recherches et agrandir ses locaux.

Composé d'une équipe de 27 employés, Optech a su obtenir de bons résultats et a permis de continuer à valoriser les compétences de chacun en augmentant la polyvalence des membres de l'équipe.

De plus, comme chaque année, Optech a pour objectif de consolider cette participation enseignante avec le Cégep afin de structurer les expertises d'Optech et d'assurer un maximum de retombées pour la formation. Le centre met en place plusieurs projets de recherche qui requièrent la participation d'enseignants provenant de plusieurs programmes en amenant un bagage de connaissances de plusieurs domaines, notamment la physique, la chimie, l'informatique, les communications et les mathématiques.

Ainsi, Optech a réussi à concrétiser un projet novateur, Novascience en Intelligence Artificielle, avec David Beaulieu, professeur et chercheur du Cégep. Ce projet visait à mesurer la distanciation routière entre vélos et voitures et a très vite été testé dans les rues de Montréal avec l'objectif de sensibiliser la population à la distanciation sociale. Le projet Novascience, qui se poursuivra dans la prochaine année, a permis à Optech de renforcer son expertise en Intelligence Artificielle au service des organisations.

En plus de collaborer avec différentes organisations, Optech veut pour l'année 2021 poursuivre sa croissance en devenant acteur de la relance économique au Québec et supporter davantage les entreprises québécoises dans leurs innovations.



LE THÉÂTRE DESJARDINS

Diffuseur pluridisciplinaire majeur, le Théâtre Desjardins occupe une place grandissante sur la scène montréalaise et est l'un des principaux acteurs de la diffusion culturelle dans l'ouest de Montréal.

Avec ses 813 fauteuils, le Théâtre Desjardins est la plus grande salle de spectacles à l'ouest du Centre Bell.

Le Théâtre Desjardins en 2019-2020

Alors que le Théâtre voguait vers un nouveau record de ventes de billets pour la saison, le Coronavirus est venu tout bousculer. Pour le milieu culturel, la pandémie entraîne l'arrêt de toutes les activités alors que le gouvernement québécois interdit la tenue de rassemblement intérieur. Ce qui devait être une fermeture de quatre semaines s'est prolongée en plusieurs mois d'inactivités.

- Cet arrêt forcé a causé le report ou l'annulation de 32 spectacles professionnels et ainsi que d'une cinquantaine d'événements privés (location de salles).
- L'arrêt des activités a aussi signifié la mise à pied temporaire de tous les employés, à l'exception de la direction générale. Ainsi, les 8 membres du personnel administratif, les 12 techniciens et une quarantaine de placiers, commis de billetterie, gérants de salle se sont retrouvés sans emploi.

- Au point de vue financier, la pandémie a provoqué non seulement l'arrêt des ventes et l'annulation de l'activité de levée de fonds mais son impact aura des répercussions également sur la saison 20-21 puisque la campagne d'abonnement n'a pu avoir lieu. Dans cette période de l'année où l'organisation engrange environ 65% de ses revenus de location, tous les événements ont dû être annulés. Une vraie catastrophe pour notre organisation dont les revenus sont autonomes à 90%.
- N'étant pas subventionné au fonctionnement par les deux paliers de gouvernement, le Théâtre n'a pu obtenir l'aide d'urgence du Conseil des Arts et des lettres du Québec ou de Patrimoine canadien, une situation qui a suscité de craintes pour le futur de l'entreprise. Au bilan de l'année, il faut souligner la contribution du gouvernement du Canada, qui avec son programme de Subventions salariales, a permis au Théâtre de survivre et de garder un lien d'emploi avec notre personnel.

ÉTATS FINANCIERS

Informations financières
de l'exercice terminé le 30 juin 2020

Fonds de fonctionnement Cégep André-Laurendeau (en \$)		
	2019-2020	2018-2019
REVENUS		
Enseignement régulier	39 124 809	37 579 465
Formation continue	3 388 041	3 991 184
Services auxiliaires	1 433 062	1 473 964
Centres de technologie	1 237 932	283 312
Total des revenus	45 183 844	43 327 925
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants	24 613 093	24 904 925
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	12 665 435	11 462 409
Autres charges	7 127 326	6 723 080
Total des charges	44 405 854	43 090 414
EXCÉDENT DES REVENUS (INSUFFISANCE) SUR LES CHARGES	777 990	237 511

Évolution du solde de fonds (en \$)		
	2019-2020	2018-2019
Solde de fonds au début d'exercice	1 481 245	1 503 611
Excédent des revenus (insuffisance) sur les charges	777 990	237 511
Virement au fonds des immobilisations		
Remboursements d'emprunts autofinancés		
Acquisitions d'immobilisations		
Autres	(249 258)	(259 877)
Total des virements	(249 258)	(259 877)
EXCÉDENT DES REVENUS (INSUFFISANCE) SUR LES CHARGES	2 009 977	1 481 245
Solde de fonds affecté à des projets	1 625 000	875 000
Solde de fonds non affecté à des projets	384 977	606 245

LES INSTANCES

COMITÉ EXÉCUTIF

M. Claude Roy, président du comité exécutif et directeur général du Cégep

Mme Diane Turcotte, directrice des études du Cégep

M. Gabriel Pelletier, président du conseil d'administration et titulaire d'un diplôme d'études collégiales (secteur préuniversitaire)

Mme France Gendron, vice-présidente du conseil d'administration et titulaire d'un diplôme d'études collégiales (programme d'études techniques)

Mme Éliane Fassler, secrétaire générale et secrétaire d'assemblée

Mme Évelyne Bishisha Bashala, conseil régional des partenaires du marché du travail

M. Bruno Voisard, représentant du personnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP

M. Gabriel Pelletier, président du conseil d'administration et titulaire d'un diplôme d'études collégiales (secteur préuniversitaire)

Mme France Gendron, vice-présidente du conseil d'administration et titulaire d'un diplôme d'études collégiales (programme d'études techniques)

Mme Yuanwei (Joy) Wang, entreprises de la région

M. Frédéric Viossat, professionnel non enseignant

Mme Évelyne Bishisha Bashala, conseil régional des partenaires du marché du travail

M. Bruno Voisard, personnel enseignant

M. Claude Cuillerier, commissions scolaires

Mme Diane Turcotte, directrice des études

Mme Martine Lepage, personnel enseignant

Mme Éliane Fassler, secrétaire générale

Mme Chanez Djefal, établissement d'enseignement de niveau universitaire

Mme Nicole Gravelle, parent

M. Dino Masanotti, entreprises de la région

M. Jean-Marie Rugira, parent

M. Sébastien Mayo, étudiant (programme d'études préuniversitaires)

Mme Frédérique Champoux, étudiante (programme d'études techniques)

M. Mehdi Smati, personnel de soutien

M. Claude Roy, directeur général

Mme Mélissa Chalut, milieu socio-économique

Mme Roxanne Hébert, milieu socio-économique

COMMISSION DES ÉTUDES

Arts visuels

Mme Christine Desrochers, représentante

Mathématiques

M. Robert Morisset, représentant

Chimie

M. Bruno Voisard, représentant

Physique

Mme Anne Douérin, représentante

Communication

Mme Anne-Marie Paquette, représentante

Éducation physique

M. Édouard Langlois-Légaré, représentant

Français

Mme Corinne Vallée, représentante

Langues

Mme Fatima Paulo, représentante

Sciences de la nature

Mme Jeanne Dumoulin, représentante

Philosophie

M. Franz-Emmanuel Schurch, représentant

Sciences humaines

Mme Judith Reed, représentante

Mme Estelle Dricot, représentante

Soins infirmiers

Mme France Désilets, représentante

Mme Judith Bujold, représentante

Techniques administratives

M. Denis La Rue, représentant

M. Daniel Pouliot, représentant

Techniques de bureautique

Mme Yolande Pieyns, représentante

Technologie du génie civil

Mme Caroline Gagnon, représentante

Technologie de l'architecture

Mme Vanessa J. Dumont, représentante

Technologie de l'électronique industrielle

M. Carlo Buono représentant

Technologie du génie physique

M. Jean-François Doucet, représentant

Techniques de l'informatique

M. Patrice Brodeur, représentant

Techniques d'éducation à l'enfance

Mme Élise Marcoux, représentante

Techniques d'estimation et d'évaluation en bâtiment

M. Nabil Bouguettaya, représentant

Baccalauréat international

Mme Marie-Pier Blanchard, représentante

Direction des études

Mme Diane Turcotte, directrice des études et

présidente de la Commission des études

M. Éric De Bellefeuille, directeur adjoint des études

M. Jean-Robert Quevillon, directeur adjoint
des études

M. Benoît Archambault, directeur adjoint des études

Formation continue

Mme Rachel Tonye, représentante

Personnel professionnel

M. Alexandre Biot, représentant

M. Sébastien Courcelles, représentant

Personnel de soutien

Mme Stéfanie Langlois, représentante

Mme Ana Fernandez, représentante

SECAL

M. David Beaulieu, représentant

AGECAL

Mme Justine Lévesque, représentante

M. Ian-Kristof Rojas-Legault, représentant

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

administrateur, administratrice :
membre du conseil
d'administration du Collège;

administrateur, administratrice, membre du personnel :
le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur ou d'administratrice;

code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices;

collège : le Cégep André-Laurendeau;

intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs et les administratrices du Cégep André-Laurendeau :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège;
- de permettre aux administrateurs et aux administratrices d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Cégep.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur ou toute administratrice est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de sa mission. Il ou elle agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

5.1 L'administrateur ou l'administratrice doit, dans l'exercice de ses fonctions:

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs et autres administratrices avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il ou elle obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur ou d'administratrice :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur ou d'administratrice;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération pour laquelle le Cégep est impliqué. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur ou à l'administratrice membre du personnel du Collège André-Laurendeau en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice du Cégep. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs ou les administratrices membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur ou l'administratrice en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux dans l'intérêt du Cégep.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs et des administratrices

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur ou d'administratrice, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur ou l'administratrice utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage

indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep;
- c) la situation où un administrateur ou une administratrice, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep;
- d) la situation où un administrateur ou une administratrice accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Cégep, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs ou des administratrices membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur ou l'administratrice membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur ou l'administratrice doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il ou elle a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le ou la concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur ou l'administratrice.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur ou l'administratrice doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur ou l'administratrice qui est en situation de conflits d'intérêt à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur ou de l'administratrice et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président ou de la présidente

Le président ou la présidente du conseil d'administration est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il ou elle doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil.

Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président ou la présidente doit, après avoir entendu le cas échéant, les représentations des administrateurs et des administratrices, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président ou la présidente a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président ou de la présidente est finale.

8. CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire ou la secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller ou conseillère en déontologie. Ce dernier ou cette dernière est chargé :

- d'informer les administrateurs et les administratrices quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs et les administratrices en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Cégep le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE – APPLICATIONS

9.1 Le conseiller ou la conseillère en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration notifie à l'administrateur ou à l'administratrice les manquements reprochés et l'avise qu'il ou elle peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ceux-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur ou l'administratrice peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président ou la présidente du conseil d'administration ou par le vice-président ou la vice-présidente du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration qui conclut que l'administrateur ou l'administratrice public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices du Cégep André-Laurendeau entre en vigueur le jour de son adoption le 15 décembre 1997.

La présente publication a été réalisée par le Service des communications avec la collaboration des services et des départements du Cégep André-Laurendeau.

Conception et graphisme :
Tabasko Communications

La publication est accessible sur le site Internet du Cégep André-Laurendeau :
www.claurendeau.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales
du Québec 3^e trimestre 2020
ISBN : 978-2-920928-83-1



Cégep
André-Laurendeau